

**Compte rendu d'assemblée générale 2017
le 08/04/2017-15h, à Cernoy - 60190**

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres représentés : 32 pouvoirs donnés valides / 4 pouvoirs nuls (la règle de 6 pouvoirs maximum par personne est respectée).

A noter la présence de M. Vantomme, ancien sénateur et ancien 1^{er} vice-président du conseil général qui nous a soutenus dès le lancement de notre projet.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration et du bureau
- Questions diverses

Rapport moral

Pierre Cagnat fait part aux membres de l'assemblée des encouragements reçus pour la poursuite de notre activité, notamment ceux de :

- M. Dominique Palewski, ancien sous-préfet de Clermont ayant été à l'initiative de l'inscription de l'église sur un projet prioritaire de restauration,
- Olivier Dassault qui s'est excusé de ne pouvoir venir à cette AG
- Et remercie aussi le soutien permanent des membres de l'association dont certains membres historiques au soutien indéfectible (M&Mme Da, M&Mme Lappara,...)

Pierre souligne sa satisfaction sur le travail mené et les résultats, notamment sur le travail d'équipe, et témoigne aussi sa reconnaissance aux ouvriers ayant œuvré sur le chantier, qui ont réalisé un travail remarquable dans des conditions parfois difficiles.

Pierre témoigne aussi sa reconnaissance à tous ceux ayant soutenu l'action de l'association

- les adhérents,
- les journalistes – support constant à travers les ans,
- la commune et Mme le maire Isabelle Barthe, pour sa collaboration très importante.

La réunion d'aujourd'hui se veut tournée vers l'avenir, vers les nouvelles générations et la nouvelle vocation pour cette église, prise en relais par Mme le maire et des adhérents de l'association pour des activités culturelles qui lui permettront de vivre à nouveau.

L'année 2017 sera celle de l'inauguration officielle et de la nouvelle fonction de l'église avec présentation des futures fonctions.

La date retenue pour l'inauguration est le 10 juin 2017, et des invitations ont déjà été lancées par la commune.

L'association s'inscrit aussi dans le cadre des JEP 2017 à la sensibilisation des publics jeunes.

Le projet de l'association est aussi de terminer la restauration, via le lancement de l'opération vitraux
Pour ce projet, 2 aspects principaux sont à considérer : administratif et financier.

- Administratif : mise au point avec la DRAC – réunion avec la DRAC (M. Doualle) et Mme le maire + appui de Mme de la Conté, conservateur générale du patrimoine. Le choix initial était de créer des vitraux modernes, cependant une autre solution s'inscrivant dans un programme de restauration a été débattue avec la DRAC et finalement retenue. Bénéficiant d'une aide financière de 40% par la DRAC, cette solution est plus facile à mettre en œuvre : procédure adaptée, pas d'appel d'offre public, permettant à la commune de rester maître d'œuvre et d'ouvrage, ne nécessitant pas d'architecte des Monuments Historiques, mais nous obligeant à rester sur des vitraux classiques. Nous resterons donc sur des losanges, mais nous pouvons jouer sur les structures (verre poli ou non) et les teintés. Une procédure en ce sens est donc en cours pour consulter des maîtres verriers.
- Financement : aujourd'hui aucun devis n'est encore établi, mais une évaluation est avancée sur la base de 200k€ car en plus des vitraux s'ajoutent les barlotières (support et grillage de protection). Ce financement serait trouvé par le biais des cotisations, dons, de la subvention de 40% de la DRAC, mais d'autres types de financement sont aussi possibles et à l'étude par l'association :
 - o Financement participatif (crowdfunding) via la plateforme internet D'artagnans que l'association a déjà rencontrée. Projet en cours d'élaboration.
 - o Recherche de mécènes : Fondation du Patrimoine (antenne de Compiègne), faire appel à eux pour du mécénat au niveau régional. Inconvénient, ne s'intéresse pas aux Monuments Historiques, mais peut s'appliquer car notre église a le projet de s'ouvrir au public dans le cadre de projets culturels, ce qui s'inscrit dans leur mission. D'artagnans peut aussi être une solution sur le crowdfunding mais pas simultanément avec la FdP.
 - o Financement sur place avec réalisation de bulletins de promesses de dons mis dans une urne à disposition des visiteurs à côté de l'église.
 - o Postuler pour un prix attribué par la fondation des Monuments Historiques, piste à étudier.

M. Vantomme nous conseille aussi de demander des aides et subventions au département et à la région puisqu'il s'agit d'un programme de restauration, a priori éligible à des aides.

En conclusion, l'association a encore beaucoup de travail à réaliser...

Des équipements sont aussi à mettre en place à l'intérieur de l'église : éclairage, chauffage, sanitaires. Ces points sont à l'étude par la mairie.

Lancement de l'activité culturelle, sous l'initiative de Vincent Pasquier.

Une autre association va être créée, sous une égide événementielle, avec un programme culturel dense et varié. Association volontairement séparée de celle de la sauvegarde afin de ne pas mélanger les deux activités.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 13

Pouvoirs valides : 32

Pouvoirs nuls : 4

Rapport financier

Présenté par Jacques de BRUCE

Cotisations 2017 : 5883 € Augmentation de +1000 € des cotisations de 2016 à 2017.

10 300 € de subvention, dont 10 000 € de la fondation Lefort Beaumont.

Au total 16491 € de recettes.

Dépenses 2017 : elles ont consisté uniquement au financement des travaux à hauteur de 25000 € pour 37000 € réellement engagés, soit un débit de 12000 € somme avancée à ce jour par la mairie.

Résultat en perte de 8500 €

La 5^e tranche n'est pas encore financée, mais devrait être comblée avec 2 ans de cotisations et la subvention de 5000 € attendue depuis un an.

Le détail du rapport financier est disponible dans le courrier envoyé pour la convocation à l'assemblée.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 13

Pouvoirs valides : 32

Pouvoirs nuls : 4

Renouvellement du Conseil d'Administration

Liste des candidats à l'élection du conseil d'administration :

- Jacques de BRUCE
- Marion BRUNET
- Alain BULTE
- Pierre CAGNAT
- Pascal LEGRAND
- Catherine JOUANNETEAU
- Florent MAZIERES
- Vincent PASQUIER
- Philippe ROMAIN
- Sébastien ROSE

Le conseil d'administration est élu en totalité par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 13

Pouvoirs valides : 32

Pouvoirs nuls : 4

Renouvellement du Bureau

Liste des candidats à l'élection du bureau :

- président : Pierre CAGNAT
- vice-président : Florent MAZIERES
- trésorier : Jacques de BRUCE
- secrétaire : Sébastien ROSE
- trésorier-adjoint – chargé des manifestations culturelles : Vincent PASQUIER
- secrétaire adjoint : Alain BULTE

Le bureau est élu en totalité par le conseil d'administration à l'unanimité des présents.

Votants présents : 7

Votants absents : 3

Pouvoirs valides : 0

Questions diverses

- Présentation par Mme le maire + Vincent Pasquier de l'inauguration de l'église. Ce sera plutôt un spectacle avec différents arts représentés pendant 1h30, impliquant au maximum des bénévoles du village. Ce spectacle sera une vitrine des futures manifestations culturelles, dont il est souhaité qu'elles débutent en septembre 2017. Le seul joyau de ce spectacle sera la chapelle, qui devra rassembler toutes les générations dont les plus jeunes autour de la culture et des arts.
- Inscription aux JEP 2017 avec présence d'ateliers pour les jeunes.
- Manifestation le 25/6 – Fête de la Musique avec présentation de voitures anciennes
- Le bureau décide de commencer sa recherche de mécènes avec la Fondation du Patrimoine dans un premier temps, eu égard à son rayonnement régional.

L'Assemblée générale est levée à 16h30.